



"invitation à échanger sur événement"

Par **jmw**, le **19/11/2017** à **17:31**

Bonsoir,

Vendredi soir, je reçois un mail de la Cheffe de ma responsable me demandant de nous voir en la présence de ma responsable afin d'évoquer un incident qui s'est produit la semaine d'avant et dont je suis responsable.

Le mail qui fait une ligne m'invite à une rencontre pour "échanger" sur cet événement. Ma question, ai-je e droit de me faire accompagner d'un autre salarié afin qu'il soit témoin de notre échange ?

merci de vos conseils.

Par **morobar**, le **19/11/2017** à **17:40**

Bonjour,

Non.

Il ne s'agit pas d'un entretien disciplinaire avec procédure de sanction à la clef.

Ne pas vous rendre à cette convocation est un acte d'insubordination qui peut à lui tout seul déboucher sur une sanction allant jusqu'au licenciement.

Et dans le cadre de la procédure, vous serez avisée de pouvoir vous faire assister soit par un membre du personnel, soit par un conseiller extérieur du salarié en l'absence d'institution représentative du personnel.

Par **jmw**, le **19/11/2017** à **17:45**

Bonsoir,
Merci de votre précision.